



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2682  
27 décembre 2019  
1,20 € • DOM: 1,80€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE**

# **OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

## **En 2020 comme en 2019**

# **Vive la lutte des travailleurs !**



### **Le mouvement au jour le jour**

**À la RATP,  
la grève,  
pas la trêve**

Page 6

**À la SNCF,  
des cheminots  
déterminés**

Pages 7 et 8

### **Afrique**

**Macron comme  
au temps  
des colonies**

Page 5

**LEUR SOCIÉTÉ**

Face à l'offensive gouvernementale et patronale: la nécessité d'une lutte d'ensemble 3

Gouvernement: un DRH de plus 3

Policiers condamnés: «selon que vous serez»... 3

Éducation nationale: réduction de postes à l'ordre du jour 4

Lubrizon: les profits d'abord 4

Inégalités: le grand écart 4

Transports: les autocars crèvent les plafonds 4

Macron en Afrique: l'impérialisme à l'œuvre 5

«Ouvrier de la paix» ou président de guerre? 5

Franc CFA ou Eco: le nom change, pas la réalité 5

Sahel: les drones à l'attaque 5

**DANS LE MOUVEMENT**

RATP: mieux vaut la grève qu'une retraite de misère 6

Ligne 9 Terminus Porte de Saint-Cloud 6

Dépôt de bus Paris-Est Les Lilas 6

Ateliers de maintenance Saint-Ouen 6

Dépôt de bus Neuilly-Plaisance 7

SNCF: les grévistes déjouent les manœuvres du gouvernement 7

Échos du mouvement 8

Électriciens et gaziers: effets des grèves et effets des tempêtes 9

Bagnolet - Montreuil: les grévistes à Auchan 9

Trains d'enfants supprimés: Borne et ses limites 9

Smic: salaire de misère maintenu 9

BFM TV: la mise au point d'une voyageuse 9

**DANS LES ENTREPRISES**

France-Télécom-Orange: une condamnation bien limitée 10

Safran-Corbeil: échec au licenciement 10

AZF - Toulouse: Total coupable... mais pas condamné! 10

Urgences pédiatriques: une médecine de guerre? 11

Pharmacie mutualiste - Cholet: aller «mieux vivre» ailleurs 11

**DANS LE MONDE**

Inde: contre la discrimination et la répression 12

Samoa: la rougeole et la non-vaccination tuent 12

Crise ou pas: les actionnaires à la fête 12

# En 2020 comme en 2019, vive la lutte des travailleurs!

Le gouvernement aura tout essayé pour que la contestation contre la réforme des retraites ne passe pas les fêtes de fin d'année. Il y a eu le chantage contre les cheminots autour de la trêve de Noël, le bluff sur le nombre de trains en circulation, les appels à la suspension du mouvement par certains syndicats. Eh bien, toutes ces manœuvres ont échoué!

Avec un TGV sur deux et de nombreuses lignes du métro parisien perturbées ou fermées, la grève continue. Et c'est une petite victoire pour tous les travailleurs, parce que cette mobilisation, largement portée par les cheminots et les agents de la RATP, est ce qui est arrivé de mieux au monde ouvrier depuis des années.

Le gouvernement et ses chiens de garde médiatiques ont voulu faire pleurer dans les chaumières en accusant les cheminots et les agents de la RATP de gâcher les fêtes. À d'autres! S'il n'y a pas de Noël pour des millions de femmes et d'hommes, ce ne sera pas à cause de la grève mais à cause de la politique de Macron et de ses amis patrons. Ce sera à cause des bas salaires, des licenciements, de la précarité et des retraites de misère.

Le gouvernement a échoué à dresser la population contre les grévistes parce que, derrière les usagers qui galèrent, il y a des salariés qui n'en peuvent plus de subir. Il y a tous ceux qui ont du mal à s'offrir un repas amélioré et à payer des cadeaux à leurs enfants ou à leurs petits-enfants. Et eux se félicitent de voir des travailleurs relever la tête.

La grande masse des salariés ne se sentent pas encore assez forts pour suivre les grévistes, mais ils ne se trompent pas de camp. Leur camp est celui de ceux qui se lèvent à 4 heures du matin pour faire rouler les trains, c'est celui des bataillons du nettoyage, de la santé, des ouvriers et des employés sans qui rien ne fonctionnerait.

Macron, Philippe et compagnie représentent le camp d'en face, le camp de la bourgeoisie, des rentiers, des boursicotiers qui n'ont jamais été aussi prospères et sont toujours aussi rapaces.

Que Macron renonce à sa retraite spéciale de président ne change rien: après l'Élysée, il réintégrera le monde des banquiers d'affaires. Ou il fera, comme Sarkozy, des conférences payées 200 000 euros. Quoi qu'il en soit, la vie de château lui est assurée, contrairement aux travailleurs

dont il est en train de démolir les retraites.

Dans le monde du travail, personne n'est dupe. La bataille des retraites, c'est une guerre de trente ans. Lors de chaque réforme, gouvernement et patronat ont attaqué le droit des travailleurs à profiter un peu de leurs vieux jours après avoir subi l'exploitation toute leur vie.

Cette bataille fait partie intégrante de la lutte de classe. Une lutte de classe féroce, à laquelle est rompu Pietraszewski, le nouveau monsieur Retraites qui remplace un Delevoye discrédité. Cet ex-DRH de chez Auchan s'est distingué en envoyant une caissière en garde à vue pour vol, parce qu'elle avait donné à une cliente un pain au chocolat trop cuit et fait une erreur de ... 80 centimes!

Ces valets de la bourgeoisie n'imaginent pas les salariés autrement que soumis et dociles. Mais la classe ouvrière est capable de se battre. C'est cette démonstration que les cheminots font aujourd'hui. Et c'est ce qui permet à des millions de femmes et d'hommes de se reconnaître dans la contestation actuelle, de la soutenir, et de la rallier demain.

À juste raison, les cheminots et les agents de la RATP, qui en sont à leur vingtième jour de grève, mesurent qu'ils ont perdu beaucoup d'argent. Mais ils savent aussi que, si les travailleurs laissent faire, ils perdront tous beaucoup plus.

En continuant de porter le drapeau de la contestation, les grévistes offrent un avenir au mouvement. Et, comme on l'a vu le 5 et le 17 décembre, celui-ci a de nombreux combattants en réserve. Tant qu'il continue, il peut gagner de nouvelles troupes.

Aujourd'hui, les cheminots et les agents de la RATP représentent la classe ouvrière dans ce qu'elle recèle de meilleur, une classe sociale fière d'être utile à toute la société et qui revendique ses intérêts. Une classe qui se caractérise par le caractère collectif et solidaire de ses luttes, car ses intérêts correspondent à ceux de l'immense majorité et au progrès pour toute la société.

Oui, cette année se termine bien pour l'ensemble du monde du travail, parce qu'après tant d'années de coups reçus et de résignation, elle finit sous le signe de la lutte collective et de la solidarité entre travailleurs. Elle finit sous le signe de la fierté de se battre pour des jours meilleurs, et cela vaut toutes les fêtes.



# Face à l'offensive gouvernementale et patronale : la nécessité d'une lutte d'ensemble

Malgré la propagande gouvernementale, la grève des cheminots et des travailleurs de la RATP a jusqu'à présent bénéficié d'un large soutien du monde du travail. Les grévistes comme bien des travailleurs de tout le pays ressentent en effet que la question posée n'est pas celle des prétendus régimes spéciaux et qu'elle ne se limite pas seulement au projet de réforme des retraites.

L'épreuve de force en cours oppose un gouvernement défenseur des classes privilégiées non seulement à quelques catégories, mais à l'ensemble des travailleurs. Les grévistes, qui multiplient les actions pour s'adresser aux autres secteurs et tenter de les entraîner dans la lutte, en sont aussi à leur façon très conscients.

La réforme des retraites dans sa version Macron-Philippe n'est que le dernier épisode d'un processus

commencé par Balladur en 1993. Par ses réformes successives, l'État veut réduire ce qu'il consacre aux budgets sociaux et le grand patronat veut s'en réapproprié une partie. Les attaques contre les retraites sont concomitantes de celles contre les chômeurs, dont les indemnités baisseront une nouvelle fois à partir du 1<sup>er</sup> avril. Elles sont inséparables du blocage généralisé des salaires, des vagues massives de licenciements, de l'explosion de



la précarité. Elles sont parallèles aux coupes dans les budgets du logement social, de l'école, de l'hôpital...

C'est une attaque contre les conditions de vie de l'ensemble des travailleurs et des classes populaires auxquels patronat et gouvernement voudraient faire payer les conséquences de la crise de leur système. Les travailleurs constatent les résultats de cette politique, poursuivie par tous les gouvernements. Ils en ressentent tous les jours les résultats catastrophiques pour leur classe sociale et se sentent, instinctivement ou par le raisonnement, du côté de ceux qui ont

commencé courageusement le combat, même si tous ne se sentent pas, ou pas encore, la force d'entrer eux-mêmes en lutte.

À une offensive menée de façon continue depuis les années par le patronat et par l'État, quels que soient les gouvernements successifs, il faut opposer l'ensemble des forces de la classe ouvrière. Ce sont les travailleurs dans leur ensemble qui peuvent, s'ils entrent en lutte de façon coordonnée et solidaire, mettre un coup d'arrêt à cette politique.

Bien des travailleurs sont de plus en plus conscients de la nécessité d'une lutte

d'ensemble. Les grévistes de la SNCF et de la RATP le sont, qui savent que leur lutte n'est pas simplement pour eux-mêmes et leurs prétendus avantages. À leur manière ils ont commencé un combat qui concerne tous les travailleurs et qui devra, tôt ou tard, les entraîner dans une lutte commune. Il faut souhaiter que le conflit actuel ne soit que le début d'une véritable contre-offensive du monde du travail, dans laquelle l'ensemble des travailleurs se convaincra, rapidement ou peu à peu, qu'il doit et peut s'engager et qu'il peut la gagner.

Paul Galois

## Gouvernement : un DRH de plus

Obligé de se débarrasser de Jean-Paul Delevoye, le Premier ministre Édouard Philippe a nommé Laurent Pietraszewski secrétaire d'État chargé des Retraites pour assumer la réforme de son prédécesseur.

Contrairement à Delevoye, qui a fait toute sa carrière au RPR puis à l'UMP, Laurent Pietraszewski n'est rentré en politique qu'en 2017, après avoir été directeur des ressources humaines chez Auchan. Il vient donc rejoindre au gouvernement la brochette d'anciens hauts cadres de grandes entreprises, aux côtés de Pénicaud, Borne, Wargon...

En 2002, en poste à Béthune, dans le Pas-de-Calais, Pietraszewski s'est illustré en appelant la police pour arrêter une caissière « coupable » d'avoir donné un pain au chocolat trop cuit à une cliente. Accusée de vol,

cette salariée, qui avait le tort d'être à la CFDT, est ainsi sortie du magasin encadrée par deux policiers! Et si aucune suite pénale n'a été donnée, elle a quand même été mise à pied plusieurs jours.

Quant à l'employeur, la famille Mulliez, propriétaire d'Auchan, il a montré toute sa gratitude à un responsable aussi zélé, en le gratifiant d'une indemnité de licenciement de 71872 euros. Avec de tels états de service, cet ex-DRH avait toute sa place dans un gouvernement au service du patronat.

Aline Urbain

## Police : selon que vous serez...



Le 19 décembre, pour la première fois depuis plus d'un an que les policiers répriment brutalement dans les manifestations de gilets jaunes, deux d'entre eux ont été condamnés pour des faits commis lors de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 2019 à Paris.

Le premier, qui avait lancé un pavé en direction des manifestants, a écopé de deux mois de prison avec sursis, le tribunal ayant tenu compte des circonstances

« éprouvantes » qu'il avait endurées au cours de cette journée. Le second, qui avait giflé un manifestant, a eu droit quatre mois de prison, avec sursis lui aussi, mais il

devra quand même verser 1000 euros de dommages et intérêts. Tous deux ne verront pas leur condamnation inscrite au casier judiciaire, ils pourront donc continuer à exercer leur métier.

Ces condamnations sont à comparer avec celles prononcées contre les gilets jaunes. Selon les chiffres du ministère de la Justice, il y en a eu 2000, dont 40 % de peines de prison ferme. Et alors qu'officiellement ils ont eu 2495 blessés dans leurs rangs, dont 24 éborgnés et cinq ont eu la main arrachée, moins de 400 enquêtes ont été ouvertes et les policiers responsables de ces brutalités échappent pour l'instant à la justice.

M.L.

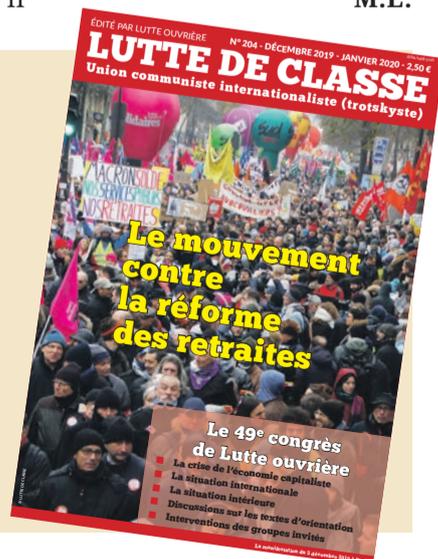


## Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 204 (décembre 2019-janvier 2020)

- Le mouvement contre la réforme des retraites
- Le 49<sup>e</sup> congrès de Lutte ouvrière
- La crise de l'économie capitaliste
- La situation internationale
- Situation intérieure
- Discussion sur les textes d'orientation (extraits)
- Interventions des groupes invités

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres rouges



## Éducation nationale : réduction de postes à l'ordre du jour



**Mercredi 18 décembre, le ministère a transmis aux organisations syndicales le nombre de postes par académie pour la rentrée de 2020. En signe de protestation, plusieurs organisations syndicales ont quitté la salle.**

Au niveau national, 440 postes seront supprimés dans le second degré, alors que celui-ci comptera 22 500 jeunes de plus. Il y aura bien 440 postes supplémentaires dans le premier degré, pour 42 000 enfants en moins. Ce nombre de postes supplémentaires couvrira au moins en partie le dédoublement des grandes sections de maternelle dans les zones prioritaires et le maintien d'écoles rurales là où les maires en feront la demande. C'est tout pour « l'ambition renforcée » dont se prévaut le gouvernement dans son communiqué.

L'effort envers le premier degré se fait au détriment du second.

Le ministère ose parler du maintien des moyens dans le second degré, parce qu'il prétend compenser les postes manquants par des heures supplémentaires et la réduction des décharges d'enseignants. Or beaucoup d'entre eux ne souhaitent pas accumuler les heures au-delà des deux heures supplémentaires rendues obligatoires depuis peu. Mais, surtout, ces heures ne suffiront pas. Les conditions d'enseignement dans les collèges et lycées

continueront à se dégrader, d'autant que la politique de suppressions de postes depuis des années a déjà fortement augmenté les effectifs dans les classes et réduit le nombre d'heures en demi-groupe.

Ces annonces sonnent comme une provocation, alors que le mécontentement se renforce contre les réformes du lycée et du lycée professionnel imposées et menées au pas de charge.

Dans un contexte de colère face à la réforme des retraites, et aux promesses d'augmentations auxquelles personne ne croit, ces suppressions de postes seront des raisons supplémentaires pour poursuivre le mouvement commencé le 5 décembre.

Inès Rabah

## Inégalités : le grand écart

**Selon un rapport de l'Insee paru le 19 décembre, 10% des ménages détiennent près de la moitié du patrimoine total. « Les inégalités de patrimoine restent fortes en France », commentait à ce propos le journal patronal Les Échos. C'est peu dire.**

Les 1% les plus riches possèdent au moins 1 941 600 euros de patrimoine brut, quand les 10% les plus modestes n'en possèdent que 3 800 au maximum. Pour ces derniers, avoir un patrimoine signifie seulement posséder sa résidence principale achetée à crédit sur des années, une voiture ou un livret de caisse d'épargne. Pour les plus riches, c'est tout autre chose. Leur patrimoine est constitué d'immeubles, d'actions cotées en Bourse, d'obligations et autres produits financiers, de terres,

machines ou bâtiments, ce qu'on appelle le patrimoine professionnel. Sans surprise, l'Insee souligne que le patrimoine des 1% les plus riches est composé surtout d'actifs financiers (34% de leur patrimoine) et de patrimoine professionnel (28% de l'ensemble).

Ce que possède cette très petite minorité de fortunés augmente de façon continue depuis la fin des années 1980. À l'opposé, de plus en plus de travailleurs, au chômage ou dont le salaire ou la retraite ne permettent pas de vivre, plongent dans la

pauvreté au point de devoir recourir aux Restos du cœur pour se nourrir. Cette situation s'aggrave à tel point que ceux-ci viennent de lancer un nouvel appel aux dons. Pour la période 2018-2019, l'association a aidé 900 000 personnes, dont 80% vivent avec moins de 513 euros par mois et ne possèdent aucun patrimoine, hormis une voiture qui a des dizaines de milliers de kilomètres au compteur.

L'enquête de l'Insee ne fait que confirmer ce qui saute aux yeux de tous dans les classes populaires : pendant qu'une petite minorité s'enrichit, l'immense majorité de la population, elle, s'appauvrit.

Aline Rétesse

## Lubrizol : les profits d'abord

L'usine Lubrizol de Rouen a rouvert le 13 décembre, avec l'autorisation de la préfecture. L'usine était fermée depuis le 26 septembre, quand tout un entrepôt avait brûlé. En tout, avec l'incendie d'un entrepôt voisin, 9 500 tonnes de produits chimiques étaient parties en fumée, créant un nuage de pollution sur plusieurs centaines de kilomètres carrés.

Les riverains de l'usine, constitués en association, s'opposaient à cette réouverture, surtout aussi peu de temps après l'incendie. « Depuis mon appartement à 1,5 km, je sens encore des odeurs qui provoquent des maux de tête et me mettent au bord du vomissement », témoigne ainsi un membre de l'association des sinistrés de Lubrizol. En outre, l'évacuation de produits dangereux n'est pas achevée, et il reste 1 300 fûts toxiques sur le site.

La réouverture était néanmoins réclamée par Lubrizol France, dont le PDG expliquait : « L'emploi pour 400 et quelques personnes, c'est énorme. » Si l'avenir de l'usine inquiète ses salariés, ce chantage est particulièrement scandaleux. Lubrizol n'est pas une PME en difficulté. C'est une multinationale propriétaire d'une centaine d'usines, au chiffre d'affaires de 6,8 milliards de dollars. Elle appartient au groupe financier du multimilliardaire Warren Buffet, une des plus grandes fortunes mondiales. Autrement dit, réouverture ou pas, elle aurait largement les moyens de maintenir

400 emplois.

Les craintes viennent en particulier de la bienveillance dont les autorités ont toujours fait preuve à l'égard des responsables de cette usine. En 2013, elle avait été à l'origine de l'émission d'un nuage de gaz malodorant senti jusqu'en région parisienne et au sud de l'Angleterre. Elle fut alors condamnée à une amende dérisoire de 4 000 euros, pour négligence. En 2015, elle a déversé plusieurs milliers de litres d'huile dans le réseau d'évacuation des eaux pluviales. Eh bien, cela ne l'a pas empêchée de décrocher en 2019 une autorisation d'extension de ses activités!

Autant dire que la population n'a aucune raison d'avoir confiance dans les autorités pour garantir sa sécurité. Près de vingt ans après l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, l'incendie de Lubrizol vient de rappeler qu'il n'est pas acceptable que des activités aussi dangereuses que la chimie et la pétrochimie continuent d'être soumises au choix de dirigeants seulement guidés par la recherche du profit.

Michel Bondelet



PUBLICSENAT

## Transports : les autocars crèvent les plafonds

Sous prétexte de grève dans les transports en commun, le gouvernement a autorisé les chauffeurs de cars (sauf certaines catégories) à rouler deux heures de plus chaque jour, trois fois par semaine, pour le moment jusqu'au 24 décembre.

Les chauffeurs, déjà souvent fatigués par des durées de conduite

éprouvantes, devront faire encore plus d'heures au volant.

Et la sécurité routière ou celle des passagers? Oubliées. Arranger les affaires du patronat privé du transport routier et faire de la démagogie antigréviste, c'est la priorité du gouvernement.

S.M.

# Macron en Afrique : L'impérialisme à l'œuvre

Pour la troisième fois depuis son élection, c'est en Afrique, mais cette fois en Côte d'Ivoire, que Macron s'est offert un réveillon, certes anticipé, mais très médiatisé, au milieu d'un millier de militaires français ; ceux-là mêmes qui mènent la guerre au Sahel dans le cadre de l'opération Barkhane, à laquelle sont associés cinq États de la région.

FRANCE 24



Macron et Ouattara.

Autant dire que les propos de Macron sur le colonialisme, qu'il décrit comme « une faute morale », et son « Rompons les amarres » avec ce passé, sonnent comme une sinistre provocation. La « nouvelle histoire commune », qu'en bon ancien élève des jésuites il prêche hypocritement aux États africains, ressemble beaucoup à cette opération Barkhane où ceux-ci n'ont pas voix au chapitre et où leurs contingents sont placés sous commandement du haut état-major français.

Plus d'un demi-siècle après les indépendances de ses ex-colonies, l'État français ne peut certes plus affirmer sa domination en Afrique dans les mêmes termes que ces politiciens qui, tel de Gaulle, voulaient une France qui aille « de Dunkerque à Tamanrasset » ou affirmaient, comme Mitterrand sous la IV<sup>e</sup> République : « L'Algérie c'est la France, la seule négociation c'est la guerre. » Des nostalgiques de l'Empire, des

colonies et des massacres de l'armée française, comme Marine Le Pen, peuvent accuser Macron de « salir l'histoire de la France », mais les gouvernants français ont seulement dû adapter leur langage, pas leur politique. Elle reste celle de la défense de l'impérialisme français, dans une Afrique de l'Ouest et du Centre qu'il considère toujours comme son pré carré, et des intérêts de ses grands groupes pétroliers, miniers, commerciaux et portuaires dans cette partie du continent.

C'est au nom d'une prétendue défense de la sécurité des populations locales que Macron veut justifier la présence permanente de troupes françaises dans le Sahel. Comme si les Bolloré, Areva, Total et autres grands groupes soutenus par l'État français ne s'appuyaient pas sur les pires ennemis locaux de la sécurité de ces populations : des dictateurs que Paris a mis en place et qu'il arme pour défendre les intérêts des

financiers, des industriels et de l'état-major français.

Par sa politique même en Afrique, l'État français est en fait le meilleur recruteur des groupes djihadistes que son armée est censée combattre sur place. Certains officiers supérieurs le reconnaissent, qui déclarent aux médias qu'ils ne voient pas d'issue à cette guerre dans le Sahel et que l'armée française s'y trouve pour trente ans !

Visant les présidents du Mali et du Burkina Faso, Macron les a accusés de laisser « prospérer sans condamnation politique claire des sentiments antifrançais ». En fait, il leur reproche de ne pas réprimer les manifestants qui dénoncent la politique néocoloniale de la France. C'est un rappel en forme de menace car, l'armée française étant sur place, ces dirigeants savent qu'elle n'aurait que l'embaras du choix si elle devait choisir de soutenir un de leurs concurrents,

En attendant, Macron a convoqué les chefs d'État de la région à un nouveau sommet à Pau. Car, en fait de « rompre les amarres », il « souhaite que les entreprises françaises restent des acteurs majeurs » des relations avec l'Afrique. Et cela vaut bien les deux millions d'euros par jour que coûte, officiellement, l'opération Barkhane depuis 2014, opération dont la bourgeoisie française présente la note aux populations du Sahel ainsi qu'à la population française, via les impôts.

Pierre Laffitte

## Migrations : l'Afrique a-t-elle pour vocation d'accueillir tous les militaires français du monde ?



## “Ouvrier de la paix” ou président de guerre ?

Lors de sa conférence de presse à Abidjan, Macron a incité, de loin, les grévistes à suspendre leur mouvement et à « respecter les familles et la vie des familles ». Malgré la distance, l'écho de la réponse lui est clairement parvenu : c'est non.

Il a aussi annoncé qu'il renoncerait, quand il quittera l'Élysée, à sa pension de président de 6200 euros brut mensuels et à un poste au Conseil constitutionnel, indemnisé 13500 euros brut par mois. Quand on n'a aucun mal à se recaser dans les sommets de la finance ou de l'industrie, et qu'en plus on a quelques petits à-côtés en tant qu'ancien membre de l'Inspection générale des finances, secrétaire général de l'Élysée, ministre et banquier, cette promesse d'abandonner le régime de

retraite spécial de président ne risque pas de convaincre les grévistes de renoncer à leurs prétendus privilèges !

Enfin, lors de la grande réception officielle, Macron a eu droit à un titre de chef traditionnel accompagné d'un nom signifiant « l'ouvrier de la paix ».

Ironie involontaire sans doute, au moment où les populations de divers pays africains dénoncent la misère, l'oppression de leurs gouvernements et la présence de l'armée française.

Sylvie Maréchal

## Franc CFA ou Eco : le nom change, pas la réalité

Pour donner un peu de chair à la prétendue repentance de Macron sur le colonialisme, son voyage a été l'occasion d'annoncer l'abandon du franc CFA. Son nom même annonce la couleur puisque, avant de signifier monnaie de la Communauté financière africaine, ce franc était celui des Colonies françaises d'Afrique (CFA).

En fait, depuis des mois Paris chaperonne des négociations avec les États de l'Union monétaire ouest-africaine (Umoa) – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo – qui veulent remplacer le franc CFA par une monnaie commune, l'Eco. Si tout se passe comme convenu, dès 2020, les travailleurs de ces pays pourraient

recevoir leur maigre salaire en Ecos. Quant à dire que les pays de l'Umoa auront conquis leur liberté financière, c'est une illusion dans ce monde dominé par les pays impérialistes.

Ce n'est d'ailleurs même pas la fin du franc CFA. Un franc CFA sous contrôle de la Banque de France restera en circulation dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique

centrale, qui regroupe le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad.

Macron, en annonçant le passage à l'Eco pour une partie de la zone CFA, cherchait à se présenter comme ayant rompu avec la Françafrique, à un moment où la contestation de la présence militaire française au Sahel monte dans les populations. Mais, avec ou sans franc CFA, l'armée française et sa puissance de feu restent les meilleurs garants de la défense des intérêts des groupes industriels et financiers qui continuent de saigner les populations africaines.

Boris Savin

## Les drones à l'attaque

L'armée française déployée au Sahel vient de terminer une série de tirs d'expérimentation de ses drones.

Déployés à partir d'une base aérienne à Niamey, au Niger, ces drones peuvent depuis le 19 décembre non seulement surveiller et filmer, mais aussi bombarder.

Ils peuvent emporter pour cela quatre bombes de 250 kilos chacune, et seront bientôt également équipés de missiles.

C'est sans doute dans l'esprit de la trêve de Noël que Macron prêche aux grévistes en France ?

L. D.

## Cercle Léon Trotsky

Venezuela, Bolivie, Chili...  
L'Amérique latine dans la crise

Vendredi 10 janvier à 20h 30

Grande salle de la Mutualité  
24, rue Saint-Victor – Paris 5<sup>e</sup>  
Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

# RATP : mieux vaut la grève qu'une retraite de misère

Après la réussite de la manifestation interprofessionnelle du mardi 17 novembre, les grévistes de la RATP restaient déterminés à continuer la grève. Dans les deux jours qui ont suivi, les initiatives proposées dans les assemblées générales ont été nombreuses et diversifiées pour montrer que c'était la grève et pas la trêve, et s'adresser aux autres travailleurs.

La grève s'est maintenue à un taux très élevé chez les conducteurs de métro : entre 90 et 99 % selon les lignes. Les tentatives d'ouvrir de nouvelles lignes de métro se sont révélées dérisoires. Par exemple, vendredi 20 décembre, la direction a annoncé l'ouverture de la ligne 12. Dans les faits, elle n'était ouverte que de Mairie-d'Issy à

Falguière, ce qui correspond à sept stations, et seulement de 16 heures à 19h30 ! Trois trains en tout et pour tout circulaient sur ce petit tronçon, conduits par trois agents de la RATP.

Les taux de grévistes étaient beaucoup plus hétérogènes dans les autres secteurs de la RATP mais, même chez ceux qui avaient repris, qui s'étaient mis en arrêt maladie du fait de difficultés financières, ou bien qui commençaient leurs vacances, le sentiment largement dominant était la solidarité avec les grévistes et l'hostilité au projet de réforme des retraites.

Vendredi 20 décembre, les réactions étaient quasi unanimes dans les terminus et dans les dépôts, syndiqués et non-syndiqués



Rassemblement du 23 décembre à Paris-Bercy.

confondus, pour réaffirmer que la grève continuait et qu'il n'y aurait pas de trêve pendant la période des fêtes de fin d'année.

La meilleure réponse à Macron et à certains syndicats appelant à la trêve a été la réussite du rassemblement du lundi 23 décembre devant la Maison de la RATP à Bercy, initialement appelé

par l'assemblée générale du terminus de Porte-de-Saint-Cloud (ligne 9), rapidement repris par de nombreux grévistes de la RATP, puis par ceux de la SNCF.

Lundi 23 décembre, environ un millier de grévistes de la SNCF et de la RATP étaient rassemblés devant le siège de celle-ci, à Paris-Bercy, pour montrer au gouvernement leur détermination intacte.

Les conducteurs des lignes de métro 2, 5, 6, 9, 10, accompagnés d'ouvriers de maintenance de Fontenay et de conducteurs de bus du dépôt de Lagny, s'étaient retrouvés au préalable dans une assemblée générale particulièrement réussie à Nation. Puis tous étaient partis en manifestation improvisée vers Bercy.

Ils y ont été rejoints, sous

les acclamations, par des cheminots de la gare de Lyon venus dire à quel point, le 13 septembre, c'était la détermination des travailleurs de la RATP qui avait emporté la conviction des cheminots qu'il fallait s'engager dans la lutte.

Après plusieurs interventions, affirmant la volonté d'aller jusqu'au retrait du projet de réforme, le rassemblement s'est dirigé vers l'assemblée des cheminots de gare de Lyon, non loin de là. Les CRS ont bien tenté de barrer le chemin, mais certains grévistes connaissant bien la gare ont su trouver des chemins de traverse. C'est dans une ambiance sérieuse et déterminée que grévistes cheminots et RATP ont réaffirmé leur volonté de ne rien lâcher jusqu'au retrait.



## Ligne 9 - Terminus porte de Saint-Cloud

Mardi 17 décembre, les grévistes du terminus RATP de la porte de Saint-Cloud avaient loué un bus pour se rendre sur le lieu de départ de la manifestation parisienne.

L'énorme succès de la manifestation parisienne a marqué les esprits et, le lendemain, tous exprimaient leur volonté de continuer. Comme le dit un gréviste : « Il ne faut pas voir la grève comme un coût, mais comme un investissement qui sera gagnant à vie. »

Jeudi 19 décembre, les

conducteurs de bus des dépôts voisins du Point-du-jour et de Charlebourg sont venus participer à l'assemblée générale, comme ils l'avaient fait lors d'AG précédentes. Deux grévistes non-commissionnés, donc en période d'essai, étant présents, quelqu'un a rappelé le soutien de l'ensemble des grévistes aux non-commissionnés participant au mouvement, en cas de menaces de sanction par la direction.

Vendredi 20 décembre, après les pseudo-négociations

avec le gouvernement, les annonces des syndicats ont marqué tout le monde. Il n'était pas question de faire la trêve, ni d'attendre le 9 janvier pour manifester ! Un gréviste a rappelé que, depuis le début, on pouvait s'attendre à la mollesse des directions syndicales et que c'est pour cette raison qu'il fallait s'organiser en comité de grève. D'autres ont ajouté : « Les grévistes, c'est nous. C'est nous qui payons, c'est nous qui décidons ! », se préparant au rassemblement du 23 décembre.

## Dépôt de bus Paris Est, Les Lilas

Au dépôt de bus Floréal aux Lilas, plusieurs dizaines de grévistes se retrouvent chaque matin pour occuper le terrain avant de se réunir en assemblée générale (AG). Selon les jours, la sortie des bus est bloquée pendant plusieurs heures de manière plus ou moins filtrante par des enseignants ou des travailleurs d'autres secteurs. Cette ambiance de discussions a convaincu de nombreux machinistes de faire

ou, le plus souvent, refaire grève au minimum le 17 décembre. Ce jour-là, il y avait encore moins de bus qui roulaient que le 5.

Mardi 17, une équipe de policiers tout équipés, casque et boucliers compris, est intervenue violemment pour permettre la sortie des bus. Mais cela n'a découragé personne : les bloqueurs et la cinquantaine de grévistes présents se sont dispersés dans les rues alentour, pour

continuer à ralentir les bus, suivis par des groupes de policiers dépassés par la situation. Même les bus s'y sont mis, l'un d'entre eux tombant en panne juste après être sorti !

Après l'AG, plus d'une trentaine de grévistes sont partis rejoindre la manifestation, en retrouvant d'autres en chemin jusqu'à former un cortège dynamique. Toute cette journée a renforcé la détermination des grévistes.

## Maintenance : pas de trêve

Aux ateliers de Saint-Ouen, où sont entretenus les trains de la ligne 4 et les MF 77, matériel roulant qui équipe plusieurs autres lignes de métro, la grève se poursuit depuis le 5 décembre. Chaque matin un piquet est présent à l'entrée des ateliers pour discuter et encourager à rejoindre la grève.

Mardi 17 décembre, après s'être retrouvés avec d'autres grévistes de la RATP, de la maintenance du dépôt de Pleyel, de la ligne 13, de ceux des écoles, collèges et lycées de Saint-Ouen, un cortège est parti en manifestation pour rejoindre les grévistes de Championnet et la manifestation qui partait de République.

Des kilomètres parcourus dans l'enthousiasme.

Les assemblées qui ont continué à se tenir mercredi 18 et jeudi 19 à l'UL de Saint-Ouen ont été l'occasion de discuter comment continuer à être visibles jusqu'au 9 janvier. Un barbecue a été organisé lundi devant le stade de Saint-Ouen : une centaine de personnes sont passées pour discuter et verser à la caisse de grève. Comme cela était marqué sur la banderole : « Merguez à point, oui ; retraites à points, c'est non ». La lutte continue pour le retrait de la réforme !

Correspondants LO



Barbecue des grévistes.

# SNCF : les grévistes déjouent les manœuvres du gouvernement

À l'approche des fêtes, le mouvement de grève restait déterminé. Le gouvernement qui misait sur cette période pour mettre fin au mouvement a déchanté. Appuyé par les médias, il a pourtant utilisé plusieurs stratagèmes et diverses intox. Mais sans résultat.

La première manœuvre est de prétendre que la grève s'effiloche. La direction a sans doute présenté des chiffres de grévistes en baisse, mais, curieusement, pas de trafic en hausse ! Lundi 23 décembre, il n'y avait par exemple qu'un transilien sur cinq et un intercités sur quatre. Même en ayant mobilisé ses cadres, le « pool fac », une brigade de conducteurs de réserve, surpayés pour remplacer les grévistes, la circulation des TGV n'était que de deux sur cinq. La grève restait massive chez les roulants. Dans bon nombre d'ateliers, la direction annonçait des chiffres de grévistes

très minoritaires. Mais par exemple, au Landy Centre, où travaillent en temps normal plusieurs centaines de cheminots, alors qu'une alarme incendie forçait l'évacuation de tout l'atelier jeudi 19, seuls une vingtaine sont sortis. La plupart des ateliers tournent au ralenti, entre la grève, les congés et les arrêts-maladies. Et quand des cheminots ont repris, ce n'est jamais en abandonnant le mouvement, mais parce qu'ils disent être coincés financièrement. Mais ils s'affirment tous dans le camp de la grève et prêts à se remobiliser, ce qui renforce le moral de ceux qui sont restés en grève.



AG interprofessionnelle à Nantes le 12 décembre.

## Le chantage à la trêve

Puis cela a été le chantage à la trêve de Noël. Quasiment tous les membres du gouvernement et Macron lui-même, depuis sa réception à Abidjan, ont tenté de dresser l'opinion publique contre les grévistes, accusés d'empêcher les familles de se retrouver. Mais partout, leur réponse a été : « Le gouvernement ne fait pas de trêve, nous non plus ! » Et ils savent, non seulement par les sondages, mais parce qu'ils le mesurent autour d'eux, dans leur famille, dans les distributions de tracts ou les collectes de soutien, que, malgré la gêne, les travailleurs sont de leur côté. Et c'est aussi ce soutien moral, parfois matériel, qui leur permet de tenir, car ils savent qu'ils portent, comme le disait une gréviste, « le flambeau de la lutte » et qu'ils ouvrent la voie.

La troisième manœuvre a

été de rallier des dirigeants syndicaux pour inciter à la reprise. Pour cette opération, le gouvernement a demandé aux directions de la SNCF et de la RATP de lâcher des mesures catégorielles, visant, disent-ils, à amortir la transition vers le nouveau régime de retraite.

Il n'en a pas fallu plus pour que jeudi 19 décembre, les dirigeants de l'UNSA ferroviaire sortent un communiqué saluant les « signes d'ouverture du gouvernement » et appelant à « marquer une pause », donc à stopper la grève. Il est notable que cette décision était prise non seulement indépendamment des grévistes mais même de leurs propres militants. Elle n'a d'ailleurs été prise que par 36 voix pour, 31 contre et 3 abstentions des secteurs fédéraux.



## Le mouvement reconduit

Le soir même, plusieurs secteurs régionaux UNSA ferroviaire dénonçaient publiquement cette position. Et il est notable que le lendemain dans de nombreuses assemblées, des militants UNSA ont ôté leur chasuble et tout sigle syndical pour s'affirmer pour la grève jusqu'au retrait de la réforme, sous les applaudissements nourris de tous les grévistes. Quant à l'UNSA-RATP, bien plus influente parmi les grévistes qu'à la SNCF, elle appelait le soir même « à la mobilisation sans trêve ». Le lâchage, à vrai dire prévisible, de la direction de l'UNSA, n'était donc d'aucun effet sur la grève. Quant à la CFDT-Cheminots, elle n'osait pas non plus défendre la position de Laurent Berger demandant une trêve car cela aurait signifié se discréditer totalement auprès de la base. Cela repose aussi sur un fait : il n'y a aujourd'hui dans le mouvement de la SNCF et de la RATP pas de prise pour le corporatisme, pour le chacun pour soi. La preuve en a été donnée par le mépris avec lequel les cheminots ont ignoré les prétendues avancées jetées en pâture aux bureaucrates.

Mais bien plus que la position de l'UNSA et de la CFDT-Cheminots, qui ont souvent peu de poids sur les grévistes, c'est le communiqué de l'intersyndicale CGT-Solidaires-FO-FSU du jeudi 19 au soir qui a fait vivement réagir, sur les réseaux sociaux le soir même et dans les assemblées qui ont suivi. Ce communiqué continuait de réclamer le retrait du projet de réforme, mais précisait : « En conséquence, au-delà des initiatives d'ores et déjà programmées, le 19 décembre et sans trêve jusqu'à la fin de l'année 2019, les organisations appellent à une nouvelle puissante journée de grève et de manifestations interprofessionnelles et intergénérationnelles le jeudi 9 janvier 2020. » Cet appel à la journée du 9 janvier représentait dans les autres secteurs que les transports, comme les enseignants, en vacances jusqu'au 6 janvier, ou le privé, alors que de nombreuses entreprises sont fermées pour les fêtes, un point d'appui pour préparer la suite du mouvement. Mais dans les secteurs grévistes, cette date lointaine apparaissait comme l'annonce d'une trêve sans le

dire. Leur réaction montrait à la fois leur combativité et leur méfiance vis-à-vis des directions syndicales et la crainte qu'elles ne lâchent le mouvement au milieu du gué. Toutefois, dans toutes les assemblées dès le lendemain, tous les militants affirmaient au contraire leur détermination à continuer le mouvement. C'était en particulier le cas de la fédération des cheminots CGT, la plus influente, qui appelait à « multiplier les actions chaque jour ».

C'est donc revigorés que les grévistes ont voté partout la reconduction du mouvement et réaffirmé qu'ils réclamaient le retrait total de la réforme. De toutes façons, comme l'ont affirmé des grévistes en de nombreux endroits : « Si des syndicats lâchent, nous, on continue ! » L'avenir du mouvement dépend en effet de la détermination des grévistes, à continuer et élargir leur mouvement. Tant que leur grève tient, tant qu'ils conservent leur combativité, ils peuvent y parvenir et remettre en lutte dans la période qui vient d'autres fractions du monde du travail.

Christian Bernac

## Dépôt de bus Neuilly-Plaisance

Mardi 24 décembre, pour la deuxième fois en une semaine, une trentaine de cheminots grévistes de Vaires-sur-Marne, salariés de l'Éducation nationale et retraités sont venus à 5 heures distribuer des tracts aux chauffeurs de bus du dépôt de Neuilly-Plaisance, en Seine-Saint-Denis.

Malgré la pression du directeur qui les photographiait, flanqué d'un huisier, les chauffeurs de bus

ont pris le temps de discuter et d'exprimer leur rejet de la réforme des retraites. Les cheminots, en grève depuis le 5 décembre, sont revenus fraternellement sur les raisons de se battre, tous ensemble et maintenant, contre cette réforme, donnant aussi des astuces pour tenir financièrement dans la durée. Toutes les discussions revenaient sur la nécessité de préparer un avenir digne aux générations

futures.

Au bout d'une heure et demie, la police est intervenue pour éloigner physiquement les cheminots et accélérer le flux des bus... y compris en leur faisant griller le feu rouge ! Cela n'a pas entamé le moral des grévistes, qui ont tranquillement fini de distribuer leurs tracts aux passants et se sont donné rendez-vous pour une prochaine action.

Correspondant LO

# SNCF : pas de trêve pour la grève

## Nantes

Les cheminots nantais grévistes ont le moral. Ils étaient près de 400 en manifestation mardi 17 décembre avec des pancartes, des chants, des sifflets et des tambours, et encore nombreux dans les rues jeudi 19 à la manifestation interprofessionnelle avec la banderole « Sous notre sapin, pas de retraite à points ».

L'après-midi, ils sont allés à une dizaine donner leur sang à la collecte organisée par l'Établissement français du sang afin de montrer leur solidarité avec cette cause.

Ils ne font pas de trêve

pour la période des vacances et ont prévu des assemblées générales les lundis et jeudis. Ils sont plusieurs dizaines à se réunir et continuent à s'adresser aux usagers et aux autres travailleurs en prévoyant des actions tous les jours : lundi diffusion de tracts au marché de Noël pour appeler au rassemblement de jeudi ; mardi, arbre de Noël devant la gare ; vendredi diffusion sur le marché de Clisson, à une trentaine de kilomètres au sud de Nantes.

Les grévistes nantais sont partis pour durer et le mouvement n'est pas prêt de s'arrêter.



AG interpro à Nantes le 17 décembre.

## Strasbourg

Lundi 23 décembre, l'assemblée générale strasbourgeoise des grévistes rassemblait 31 cheminots. En cette période de fête, la grève est un peu moins suivie, mais les présents s'y attendaient et pouvaient de toute manière se féliciter du fait qu'elle tienne. Ils étaient heureux de se retrouver et de discuter ensemble de leur mouvement.

La veille, des grévistes s'étaient adressés aux cheminots venus en famille au Zénith de Strasbourg pour la fête de Noël organisée par la SNCF, et y avaient reçu bon accueil. Dans l'après-midi une diffusion de tracts était prévue devant un hôpital. L'AG a reconduit à l'unanimité la grève jusqu'au vendredi 27 (le 26 décembre est férié en Alsace) où se tiendra une nouvelle assemblée. Un rassemblement devant la gare a également été voté pour samedi 28.

Devant la nécessité de tenir, plusieurs grévistes ont mis en avant la question de la caisse de grève et de sa gestion. L'AG a décidé

la création d'une caisse de grève gérée par le comité de grève, qui devra faire un point financier à chaque AG.

En cette période de fêtes et de vacances, il est plus compliqué pour d'autres secteurs de se mettre en grève. Les cheminots présents étaient donc bien conscients de l'importance de poursuivre leur grève, notamment en vue de la reprise du mouvement à la rentrée.

## Lyon

Après le succès de la journée du 17 décembre puis la déclaration creuse du Premier ministre, après les rencontres avec les directions syndicales, le sentiment de la majorité des grévistes est que le bras de fer engagé sera long. Cela n'entame pas leur détermination, mais cela a provoqué de nombreuses discussions sur les moyens de maintenir la mobilisation malgré le tunnel des fêtes de fin d'année, période où dans le pays de très nombreux travailleurs, qu'il faudrait réussir à entraîner, sont en congé.

Les petits groupes qui sont allés s'adresser



Manifestation du 17 décembre.

directement à d'autres travailleurs, à la porte des dépôts de bus du réseau des TCL, sur des marchés, et plus encore devant la gare de la Part-Dieu, le premier jour des départs en vacances, ont pu vérifier le réel soutien dont bénéficie la grève.

Si la date du 9 janvier, fixée par l'intersyndicale comme nouvelle journée interprofessionnelle paraît forcément loin, les grévistes, tout comme d'ailleurs les militants syndicaux qui animent le mouvement, ont programmé des actions entre-temps pour rester mobilisés. Ainsi lundi 23 décembre, un déjeuner géant a regroupé 300 grévistes devant l'Hôtel de ville de Lyon, dans une ambiance combative malgré la pluie.

## Achères

La grève contre la réforme des retraites se poursuit à Achères. Les assemblées générales, qui se tiennent au dépôt et rassemblent des travailleurs du matériel, de l'équipement ou des conducteurs, ont continué à se tenir tous les jours, toujours vivantes et parfois en chansons.

Le 17, 40 grévistes sont partis en bus rejoindre la manifestation parisienne, autour du comité de grève et de la banderole qu'ils avaient réalisée. La fin de la semaine a été marquée par une distribution de tracts aux usagers et un don du

sang collectif. En effet, depuis le début du mois de décembre, les dons du sang sont trop faibles par rapport aux besoins et l'Établissement français du sang appelle les donateurs à se mobiliser. Dans la presse, on a pu lire que c'est un dommage collatéral de la mobilisation contre la réforme des retraites. Le gouvernement pourrait débloquer des fonds pour pallier cette situation, mais rien n'est fait.

Les cheminots grévistes d'Achères ont été touchés par l'appel à la solidarité et ils sont allés ensemble donner leur sang vendredi 19 décembre. À l'inverse du monde des ministres et de leurs soutiens, la solidarité n'est pas un vain mot pour les grévistes. Et la grève, c'est du sang neuf pour la société!

## Ateliers TGV de Villeneuve-Saint-Georges

La dernière semaine de grève avant la fermeture des ateliers de Villeneuve-Saint-Georges pour les fêtes était prometteuse pour la suite du mouvement. Pour la première fois, le 17 décembre a été l'occasion de faire un piquet commun avec l'atelier de Conflans qui fait partie du même établissement (TSEE), mais qui est situé à Paris.

Réunissant près de 60 grévistes, l'AG a donné le

moral, tout comme la manifestation qui a réuni une bonne soixantaine de cheminots derrière la banderole commune, artistiquement confectionnée la veille.

Mercredi 18 décembre, trois grévistes ont diffusé des tracts aux portes de Philips. Dans cette usine, qui comprend 140 ouvriers, les diffuseurs étaient heureux d'apprendre que 30 % des travailleurs étaient en grève le 5 décembre.

Ce qui a le plus marqué la semaine est sans doute le piquet commun réalisé au dépôt de bus de Créteil-Pompadour et la participation de quelques machinistes de la RATP à l'AG de Villeneuve qui a permis de partager les expériences et les impressions des uns et des autres.

Dans la foulée de la manifestation commune du 17, des rendez-vous sont donnés aux ateliers de Conflans pour tenir pendant toute la semaine de fermeture de Villeneuve. Lundi 23 décembre, les grévistes se sont rendus ensuite à l'AG de Gare de Lyon, particulièrement réussie, avec plusieurs centaines de cheminots et agents RATP venus de la Maison de la RATP voisine. Parmi ceux qui ont pris la parole, Nathalie Arthaud, invitée par les grévistes de la Gare de Lyon, a apporté au nom de Lutte ouvrière son soutien au mouvement des cheminots.

Correspondants LO

## Dépôt de bus de Thiais

Après trois semaines de mobilisation, les grévistes du dépôt de bus RATP de Thiais, dans le Val-de-Marne, ne désarment pas. Durant la semaine, en plus des piquets à partir de 4 heures du matin, ils sont allés manifester à Paris, ont organisé deux barbecues, bloqué en pleine nuit une entrée du Marché international de Rungis et effectué une collecte et une diffusion de tracts aux

portes du centre commercial Belle Épine... Ils n'ont jamais passé autant de temps au dépôt et n'ont jamais été aussi fatigués le week-end, mais pourtant, chaque semaine, ils recommencent!

Lundi matin 23 décembre, l'assemblée a tenu à montrer que le coup de la trêve ou les tentatives de diviser le mouvement n'avaient pas réussi à saper la détermination des grévistes décidés à se

manifester autant que possible, même durant la semaine de Noël. Le programme comprenait une manifestation lundi, une assemblée mardi, un piquet au tramway T7 jeudi, une manifestation à Paris samedi et une fête à prévoir avant le 31 décembre pour retrouver tous ceux avec qui ces premières semaines de lutte ont été partagées.

Correspondant LO

# Électriciens et gaziers : effets des grèves et effets des tempêtes

**Les retraites du personnel des IEG (Industries électriques et gazières) sont tout autant menacées que celles des cheminots et autres professions. Les salariés d'EDF et de ses filiales (RTE, Enedis) et d'Engie (ex-Gaz de France fusionné avec Suez) soit 140 000 en tout, sont donc aussi dans le mouvement.**

Cela se marque par des grèves. Le 5 décembre, selon la direction, il y avait près d'un gréviste sur deux, entre 50% et 60% selon la CGT, et notamment un pourcentage supérieur dans le nucléaire où plusieurs délestages ont eu lieu, obligeant EDF à importer du courant de l'étranger pour éviter des coupures importantes dans le pays. Il convient toutefois de signaler qu'il suffit d'une heure de grève pour être comptabilisé comme

gréviste.

Le 10 décembre, selon la direction, il y avait 31% de grévistes, mais 41% dans les centrales nucléaires. Enfin le 17 décembre, toujours selon la direction, on comptait 37% de grévistes, mais 48% dans le nucléaire. Parallèlement aux grèves et manifestations ainsi qu'aux délestages, plusieurs coupures ont eu lieu.

Ces coupures, qui ont l'approbation du personnel, sont ciblées, c'est-à-dire

qu'elles visent principalement des centres administratifs, des centres des impôts, des hypermarchés et galeries marchandes, des zones industrielles, des mairies, etc. Mais il est arrivé assez souvent que de simples usagers se trouvant au voisinage aient également été victimes de ces coupures.

Dans le même temps, et pour faire bonne mesure,

l'électricité qui avait été coupée à des personnes démunies leur a été rétablie. D'autre part, des usagers ont été mis au tarif heure creuse. Mais la ministre de la Transition énergétique a demandé à RTE ainsi qu'à Enedis (l'organisme de distribution de courant) de porter plainte, s'indignant dans les médias de ces coupures « scandaleuses ».

Peu de temps après, les

tempêtes ont provoqué dans le pays des coupures beaucoup plus importantes, bien des lignes électriques n'étant toujours pas enterrées. La ministre n'a cependant pas fait de commentaire. Quant à réparer les dégâts et rétablir le courant aux usagers, ce sont bien sûr des équipes de travailleurs d'EDF qui sont parties le faire.

**Correspondant LO**

## Bagnolet - Montreuil : les grévistes à Auchan

Jeudi 19 décembre, des enseignants de Montreuil et Bagnolet, des grévistes RATP de la ligne 3, du dépôt de bus des Lilas ainsi que des gilets jaunes ont, à une cinquantaine, investi le centre commercial Bel-Est de Bagnolet, entonnant ensemble des slogans comme « Public, privé, même combat » ou « De l'argent pour les retraites, pas pour les actionnaires ».

Cette manifestation a eu le soutien large de la clientèle présente, qui était populaire et ouvrière : certains ont photographié le tract et filmé l'événement pour le montrer à leurs proches, d'autres ont raconté comment, depuis la grève, ils discutent en famille et au travail de tout ce qui ne va

pas dans la société.

L'ambiance était telle que, le lendemain, une trentaine de grévistes RATP métro, bus ainsi que d'autres soutiens renouvelaient l'opération, avec mégaphone et banderoles. Les marques de sympathie étaient nombreuses et particulièrement chaleureuses : des femmes de ménage, des ouvriers, des employés, des travailleurs au chômage, des retraités venaient voir les grévistes pour donner à la caisse de grève.

Tout cela renforce les grévistes dans la détermination à continuer les actions vers l'extérieur. Ils savent que c'est avec la force et l'appui des autres salariés qu'ils pourront avancer.

## Sur BFM TV : la mise au point d'une voyageuse

Vendredi 20 décembre, une journaliste de BFM TV, en duplex de la gare de Lyon pour un reportage sur les soucis des usagers, s'est trouvée interpellée par une voyageuse, en direct sur les ondes : « Il y a une période très difficile. On nous bourre le crâne avec les cheminots, les enseignants, les privilèges, etc. Le vrai problème, il n'est pas là. S'il y a avantages, je ne suis pas sûre que ce soient ceux des cheminots et des enseignants. Il faut peut-être chercher ailleurs. On est en train de nous détourner. »

À la journaliste qui lui

demandait si alors elle soutenait le mouvement, la voyageuse a répondu : « Ah, mais totalement ! Parce que je pense que c'est un projet beaucoup plus profond de société. Où sont les vrais intérêts ? Quels sont ceux qui en profitent vraiment ? Quels sont ceux qui galèrent ? » On ne saurait mieux dire.

Il a fallu cette interpellation pour que la journaliste rappelle que la majorité de la population soutient la grève des cheminots, y compris bien des voyageurs en galère.

**M. B.**



CORSE MATIN

## Trains d'enfants supprimés : Borne et ses limites

**Dans un premier temps, la direction de la SNCF avait annoncé le 18 décembre qu'elle supprimait le service Junior et C<sup>ie</sup>, qui accompagne les enfants voyageant seuls. « Il n'y avait pas d'autre choix, a justifié Elisabeth Borne. Cela n'aurait pas été raisonnable, avec les perturbations qu'il va y avoir ce week-end. [...] La sécurité passe avant le reste. »**

Cette annonce avait été immédiatement relayée par les médias, prompts à déplorer le sort de ces pauvres enfants privés de Noël et à en attribuer la faute aux grévistes qui refusaient de faire une trêve pour les fêtes !

La réalité est tout autre. Le service des enfants accompagnés, qui ne dépend pas de la SNCF mais d'une

société privée, nécessite qu'une voiture de train leur soit réservée. Or, bien souvent, celle-ci est loin d'être pleine et ce sont donc des places perdues pour la SNCF. En supprimant ce service, la direction dégageait 6 000 places lui permettant de transporter pour les fêtes peut-être pas tous les voyageurs ayant acheté un billet, comme elle l'avait promis

sans doute un peu trop à la légère, du moins un certain nombre d'entre eux.

Devant le tollé suscité par ces manœuvres, et dénoncé entre autres par la CGT, la direction de la SNCF a fait machine arrière et a déclaré que le service Junior et C<sup>ie</sup> serait assuré le dimanche 22 décembre sur quatorze lignes de TGV, sans toutefois marquer d'arrêt dans les gares intermédiaires. Quant à la ministre, curieusement, on ne l'a pas entendue présenter des excuses pour ses choix pour le moins discutables.

**Marianne Lamiral**

## Smic : salaire de misère maintenu

**« Il n'y aura pas de coup de pouce au smic au 1<sup>er</sup> janvier, en tout cas je ne souhaite pas. »**

C'est Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, qui l'a annoncé dimanche 15 décembre sur France 3. Il n'a pas hésité à développer son argumentation : le gouvernement, a-t-il asséné, a déjà « augmenté massivement la prime d'activité de 100 euros au niveau du smic ».

Mardi 17, c'était au tour de la ministre du Travail, Muriel Penicaud, d'ajouter son grain de sel dans les colonnes du *Parisien*, chiffrant l'augmentation à 1,2%. Et de donner les détails : « Un salarié au smic touchait 1204 euros net par mois en 2019, il aura 1219 euros l'année prochaine donc 15 euros de plus

par mois ou 173 euros par an. »

Ces gens-là n'ont vraiment aucune pudeur. Un Delvoye affirmait encore il y a peu avoir « oublié » 7 000 euros supplémentaires qu'il touchait chaque mois. Mais ils parlent de 100 euros annuels comme d'une augmentation massive et de 173 euros comme d'un véritable miracle.

**Sophie Gargan**

## France Télécom/Orange : une condamnation bien limitée

**Le 20 décembre, le tribunal correctionnel de Paris a condamné France Télécom, l'ancêtre d'Orange, et ses principaux dirigeants pour les dizaines de suicides liés aux massives suppressions d'emplois entre 2007 et 2010.**

Un jugement inhabituel, mais qui ne remet pas en cause la liberté d'une société capitaliste de mettre dehors des travailleurs par dizaines de milliers.

Le procès aura fait entendre des vérités rarement dites dans l'enceinte d'un tribunal, sur les pressions et les chantages exercés sur les salariés pour les faire craquer, en soulignant que la responsabilité n'en incombe pas uniquement au supérieur hiérarchique, mais à la direction de l'entreprise. Elle avait décidé, fin 2007, de supprimer en trois ans 22 000 emplois sur 100 000, « par la porte ou par la fenêtre » comme disait le PDG Lombard, et d'imposer une mobilité à 10 000 salariés de plus, pour faire démissionner ceux qui n'acceptaient pas.

Lombard et deux autres

responsables de cette époque viennent d'être condamnés à un an de prison, dont huit mois avec sursis. Ils ont aussitôt fait appel de cette sentence car ils ne conçoivent pas qu'on puisse mettre des patrons en prison.

Les réactions des travailleurs harcelés et des proches de ceux qui se sont suicidés oscillent entre la satisfaction d'avoir pu dire leur colère et l'amertume. « Pendant des années, on a compté les morts. Il a fallu attendre dix ans pour qu'on renvoie les dirigeants devant ce tribunal, où ils encourent l'équivalent d'une tape sur la main par rapport à ce qu'ils ont fait », avait déclaré le fils d'une des victimes au début des audiences.

La société Orange, qui a succédé à France Télécom en 2013, était aussi dans le

box des accusés mais a été condamnée à encore moins qu'une tape sur la main : 75 000 euros d'amende, le maximum prévu par la loi ! C'est à comparer au 1,95 milliard de bénéfice net réalisé en 2018 et à la somme encore supérieure versée aux actionnaires, en puisant dans les réserves de la société ou en empruntant.

Le procès a laissé en suspens la question de savoir pourquoi les dirigeants avaient décidé cette drastique réduction du personnel. La réponse est pourtant simple : il fallait maintenir les profits de l'entreprise malgré un très fort endettement, après l'effondrement de la spéculation qui avait fait s'envoler le cours de son action en Bourse. Le résultat a même dépassé leur espérance : le bénéfice net a augmenté des deux tiers en 2010, pour atteindre 4,88 milliards d'euros.

Les juges avaient prévenu qu'ils pourraient apprécier le caractère légal ou non des méthodes employées pour gérer le personnel, que les témoignages seraient entendus, mais qu'ils s'interdisaient de mettre en cause la décision d'une société du CAC 40 de supprimer des emplois par dizaines de milliers. La justice peut tout juste rappeler à l'ordre, bien longtemps après qu'ils aient été écartés, des dirigeants qui avaient eu l'imprudence de parler d'une « mode » des suicides parmi les travailleurs qu'ils harcelaient. Mais, au-dessus d'elle, la loi demeure et c'est celle du profit.

Jean Sanday



USINE NOUVELLE

## Safran – Corbeil : échec au licenciement

À l'usine Safran, située à Corbeil-Essonnes, 3 400 salariés fabriquent des moteurs d'avion civils et militaires. Depuis deux ans, l'ambiance dans l'usine a profondément changé. La direction a décidé de « resserrer les boulons » avec une « tolérance zéro ». Pour ce faire, elle a recruté une DRH aux dents longues.

Avant, un problème qui survenait dans l'atelier était réglé sur place. Aujourd'hui, le moindre prétexte amène à un entretien disciplinaire avec sanction pouvant aller jusqu'au licenciement. Une simple dispute avec un chef devient de « l'insubordination » et est sanctionnée par plusieurs jours de mise à pied. La sanction financière est désormais systématique. Sur la dernière année, il y a eu à Safran-Corbeil, trente-huit entretiens disciplinaires et pas moins de onze licenciements. Du jamais vu, depuis que l'usine existe !

Dans la semaine du 17 au 20 décembre, la énième sanction a provoqué la colère d'une large majorité des

salariés de l'atelier. Suite à une altercation entre deux ouvriers, l'un des deux a été tout de suite placé en mise à pied conservatoire. La direction a voulu le dénigrer et le faire passer pour un voyou bagarreur. Étant très apprécié dans l'usine, ce travailleur est connu pour être tout le contraire.

La réaction a été immédiate. À l'annonce de la sanction, un premier débrayage spontané a rassemblé plus de cent personnes pour aller réclamer des comptes à la direction et à la nouvelle DRH. Le jour de l'entretien disciplinaire, en fin d'après-midi, un nouveau rassemblement encore plus important a eu lieu devant les portes de l'usine. L'équipe du matin qui avait débauché quelques heures plus tôt est revenue pour soutenir le travailleur menacé.

Devant la colère des salariés de l'atelier, la direction a remballé son idée de licenciement. Un bel exemple de solidarité à renouveler.

Correspondant LO



## AZF – Toulouse : Total coupable... mais pas condamné !

Après dix-huit ans de procédure, la Cour de cassation a confirmé le deuxième jugement en appel condamnant le directeur de l'usine et la filiale de Total Grande Paroisse pour l'explosion de l'usine AZF le 21 septembre 2001.

Cette catastrophe avait fait 31 morts, des milliers de blessés et des dizaines de milliers de sinistrés dans les quartiers populaires de Toulouse. Malgré l'avalanche d'experts et d'avocats à la solde de Total, malgré les agissements de la commission

d'enquête interne de Total qui a effacé les preuves, malgré les montagnes de rumeurs complotistes distillées par les officines de l'industriel, la justice a tranché. Les effectifs insuffisants, l'appel à une sous-traitance non contrôlée, la non-maîtrise des déchets, la recherche du profit maximum au mépris des règles de sécurité, c'est cette irresponsabilité qui a conduit à ce que la justice appelle la mise en danger de la vie d'autrui.

Le jugement condamne

le directeur de l'usine à 15 mois de prison avec sursis et 10 000 euros d'amende, et Grande Paroisse à 225 000 euros d'amende. Mais le seul vrai responsable et coupable, le donneur d'ordres, c'est-à-dire le groupe Total, n'est pas inquiété et peut continuer à sévir. Comme l'affirmait un sinistré : « En matière de justice, l'expropriation reste le meilleur remède à cette maladie qui s'appelle le profit avant tout. »

Correspondant LO



# Urgences pédiatriques : une médecine de guerre ?

Entre le 17 octobre et le 2 décembre 2019, 22 enfants de région parisienne, pour la plupart des nourrissons âgés de moins d'un an, ont dû être transférés en province, à Rouen, Caen ou Reims, faute de lits de réanimation pédiatrique disponibles dans les hôpitaux d'Île-de-France

Ce nombre est exceptionnel car, les années précédentes, il y avait eu au maximum quatre transferts de nourrissons, parfois aucun, pendant l'épidémie hivernale de bronchiolite. Cette année, tous les médecins témoignent de la situation catastrophique, lourde de dangers mortels.

Le chef du service pédiatrique de l'hôpital Delafontaine, à Saint-Denis, raconte que certains soirs de novembre, au début des gardes, il savait qu'il n'y avait plus de lit de réanimation pédiatrique pour toute

l'Île-de-France. La simple attente pour les consultations de nourrissons dépassait les cinq heures.

À Necker, hôpital réputé, on demande, faute de place, de « faire entrer et sortir très rapidement » les bébés hospitalisés. En octobre, la Neuropédiatrie y a refusé 35 enfants faute de places. La Réanimation en a refusé 69 autres. En novembre, à l'hôpital Robert-Debré, durant deux week-ends d'affilée, plusieurs lits ont dû être fermés, faute de personnel. Les deux IRM ne peuvent plus être ouvertes

les week-ends et jours fériés, pour la même raison

Tous les hôpitaux, aussi bien en région parisienne que dans les autres régions, connaissent cette situation catastrophique. Les soignants multiplient les appels d'urgence. Ainsi, mi-novembre, 2 000 professionnels de la pédiatrie ont signé une tribune dans la presse : « La crise de l'hôpital public expose les enfants à être moins bien soignés, voire à être mis en danger par l'insuffisance des moyens... Cela se traduit par des centaines de lits fermés en pédiatrie, par manque de personnel soignant mais aussi par réduction programmée et anticipée de longue date par l'administration. Cette situation de crise est vécue quotidiennement par les



CHRU BREST

équipes comme une médecine de guerre : choisir quel enfant hospitaliser en priorité, quelle chirurgie pourtant indispensable différer, transférer des enfants instables dans des réanimations à plus de 200 km de leur domicile. »

Comme elle le fait depuis des mois, la ministre de la Santé Agnès Buzyn se défait, nie le problème de fond, en demandant simplement « des préconisations de court terme et de moyen terme pour résorber

les tensions et optimiser la couverture des besoins ». Autrement dit, surtout pas des moyens humains supplémentaires.

Pourtant, la catastrophe sanitaire est là, bien présente dans tous les hôpitaux, dans tous les services. Le fait qu'elle touche désormais les urgences pédiatriques, et donc les enfants en bas âge, rend l'attitude du gouvernement d'autant plus révoltante.

**Bertrand Gordes**

## Pharmacie mutualiste - Cholet : allez "mieux vivre" ailleurs !

Les salariés de la Pharmacie mutualiste de Cholet, dans le Maine-et-Loire, ont appris le 19 décembre qu'ils allaient être licenciés au milieu de l'année 2020, pour cause de fermeture de la pharmacie. Pour le moment, aucune explication.

Rien ne laissait imaginer qu'une telle décision puisse être prise aussi rapidement. Depuis longtemps déjà, les gestionnaires se

comportaient comme tous les patrons, faisant pression sur les employés, prétextant la nécessité d'être rentables. Mais la fermeture

de la pharmacie, une des plus anciennes de la ville, surprend et choque tout le monde, la vingtaine de salariés comme les très nombreux clients.

Le licenciement est le groupe de mutuelles Vyv, qui réunit la plupart des mutuelles françaises et se prétend « entrepreneur du mieux vivre ». Aux débuts

du siècle dernier, les sociétés mutualistes ont été créées par des militants cherchant à organiser la solidarité entre les travailleurs victimes de l'exploitation, dans les usines qui se multipliaient, alors qu'il n'existait pas de couverture en cas d'accident, de maladie, de chômage.

Il n'a pas fallu cent ans

pour que la plupart de ces mutuelles adoptent le modèle capitaliste. Elles sont devenues des assurances et des banques qui proposent à leurs cotisants de placer leurs économies en Bourse. Dans la même logique, elles se comportent aussi en ennemies de leurs propres employés.

**Correspondant LO**

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

### Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

**Vidéos**  
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Audio-LO**  
www.lutte-ouvriere-audio.org

# Inde : contre la discrimination et la répression

Depuis le 11 décembre, une loi proposée par le parti du Premier ministre indien, le BJP, et votée par le Parlement, provoque des manifestations rassemblant des dizaines de milliers de personnes. La répression policière de ces manifestations a déjà fait 25 morts et des dizaines de blessés.

Cette loi modifiant la citoyenneté – Citizenship Amendment Act (CAA) – est censée faciliter la naturalisation d'immigrants fuyant les persécutions religieuses dans les pays voisins du Bangladesh, du Pakistan et d'Afghanistan. Mais les dispositions de la loi s'adressent aux

minorités hindoue, chrétienne, bouddhiste, jaïniste, parsi et sikh, à l'exclusion des musulmans, sous prétexte que ces derniers ne sauraient être persécutés dans des pays musulmans.

Le CAA a donc indigné nombre d'Indiens, et pas seulement de confession musulmane, par son

caractère discriminatoire, visant à diviser encore plus la population.

Depuis leur arrivée au pouvoir en 2014, le parti nationaliste hindou BJP et le Premier ministre Narendra Modi jouent sur les préjugés de la fraction hindouiste pour faire passer leur politique antiouvrière et les attaques contre les plus pauvres. Cela n'a fait que se renforcer depuis leur victoire aux élections du printemps dernier.

La loi CAA apparaît comme une étape

supplémentaire, au demeurant provocatrice, dans la discrimination à l'égard des 14% d'Indiens de confession musulmane, soit 201 millions sur 1,3 milliard d'habitants du sous-continent, et dans la volonté de jouer la division.

L'intérêt du gouvernement est aussi, et surtout, de détourner l'attention populaire des promesses de campagne non tenues, de la croissance économique en berne (5% en 2019 au lieu des 6,1 annoncés), de la corruption du pouvoir à tous les niveaux, du chômage (9 millions d'emplois supprimés en six ans) et de la pauvreté qui continue de toucher 800 millions de personnes, contraintes de vivre

avec moins de 2,5 euros par jour.

Suite à la répression meurtrière contre les manifestants, notamment contre les cortèges étudiants, la colère des manifestants, partie du Nord-Est mais exprimée ensuite dans les principales villes du pays, va au-delà de l'opposition à la loi. L'annonce par Modi, le 22 décembre, d'une campagne destinée à convaincre, en rencontrant des millions de familles, en organisant des rassemblements à travers le pays et en tenant des dizaines de conférences de presse, ne semble pas avoir découragé les manifestants, qui se sont rassemblés dès le lendemain à Delhi et ailleurs.

Viviane Lafont



Le 21 décembre à Chennai – État du Tamil Nadu

## Crise ou pas : les actionnaires à la fête

« La Bourse de Paris nage en pleine euphorie. » C'est par ces mots que débutait l'article à la une du quotidien économique *Les Échos* le 17 décembre, ce même jour où des centaines de milliers de travailleurs manifestaient et faisaient grève contre l'attaque généralisée de Macron-Philippe sur les retraites.

De ce gouvernement qui leur sert la soupe, les capitalistes ne peuvent que se réjouir. D'autant qu'à cela s'ajoute l'envolée de leurs actions : + 26% en moyenne depuis janvier pour les géants du CAC 40.

Depuis 2007, l'indice de la Bourse de Paris n'a jamais été aussi haut et serait près de battre son record absolu. Et *Les Échos* de préciser, citant un gros gestionnaire de fonds : « En prenant en compte les dividendes, le CAC 40 est 50% au-dessus de son niveau de 2007. »

Ainsi, les Macron, Philippe et compagnie – qui fréquentent les hautes sphères du capital autant qu'ils les servent – répètent en service commandé qu'il n'y a plus d'argent pour financer les services publics, même les plus indispensables à la population, alors que les profits versés aux actionnaires coulent à flots.

« Comment expliquer cette hausse des actions alors que la croissance

mondiale ralentit ? », se demandaient *Les Échos* du 16 décembre. Et d'avancer qu'à l'échelle mondiale les taux bas pratiqués par les banques centrales pousseraient des capitalistes en quête de bons coups vers ces « placements risqués » que sont les actions.

Derrière ces explications techniques, qui éclairent combien le fonctionnement de ce système est de plus en plus parasitaire, il y a

l'exploitation capitaliste et le rôle de l'État à son service.

Les « sommets avec lesquels renoue le CAC 40 » n'ont rien à voir avec une quelconque amélioration de la situation économique ou même avec une pause dans la crise. C'est le résultat d'une exploitation de plus en plus féroce de la classe ouvrière et, en même temps, de l'action de l'État. En mettant en pièces les services publics, les systèmes sociaux et de retraite, celui-ci agit pour réduire la part de la richesse produite qui va à la population et accroît du même coup celle qu'accaparent les nantis.

Pierre Laffitte



## Samoa : la rougeole et la non-vaccination tuent

Aux îles Samoa, un archipel de l'océan Pacifique peuplé de 200 000 habitants, la rougeole a fait 76 victimes en quelques semaines.

Ce sont presque toutes de très jeunes enfants âgés de 4 ans ou moins. À l'été 2017, une rumeur accusant le vaccin d'être responsable du décès d'un bébé s'est propagée, et cette fausse nouvelle a fait chuter le taux de vaccination de 58% en 2017 à seulement 31% en 2018. Il a dès lors suffi que des porteurs du virus surviennent pour qu'il se répande et se multiplie à toute vitesse dans des organismes non protégés, entraînant des décès et aussi des séquelles chez les survivants. Depuis le mois de novembre, une campagne de vaccination de masse aidée par quelques pays riches est en œuvre. Mais il faut du temps avant qu'elle coupe la route au virus.

Le virus de la rougeole est particulièrement contagieux. C'est au point que l'Organisation mondiale de la santé, l'OMS, préconise un taux de vaccination à 95% pour protéger avec certitude les populations. Pour ce faire, on dispose depuis cinquante ans d'un vaccin sûr et efficace. Cependant la maladie frappe encore. En 2018, elle a touché près de 10 millions de personnes de par le monde et tué 142 000 d'entre elles. Selon l'OMS l'année 2019 aura été encore pire.

La République démocratique du Congo (RDC), le Liberia, Madagascar, la Somalie et l'Ukraine concentrent à eux seuls près de la moitié des cas, car ces pays sont pauvres, sous-équipés sur le plan sanitaire et médical. Et, dans une société où on produit uniquement pour vendre, il ne suffit pas qu'un

traitement efficace existe pour que ceux qui en ont besoin puissent l'obtenir.

La rougeole fait aussi encore des victimes dans les pays les plus riches. Aux États-Unis, où elle était en voie d'éradication, le nombre de cas est aujourd'hui supérieur à ce qu'il était il y a vingt-cinq ans. Il augmente aussi dans les pays européens, y compris dans ceux, comme la Grande-Bretagne et la Grèce, où la rougeole avait été éradiquée. La méfiance justifiée envers l'industrie pharmaceutique et son avidité de profits a en effet suscité une méfiance injustifiée contre les médicaments, complaisamment reprise par les courants antivaccins.

Les 76 décès survenus dans les îles Samoa sont là pour montrer à quel point les discours antivaccins sont irresponsables et même criminels. Car la vaccination n'est pas une affaire de choix individuel, mais bel et bien une affaire collective, qui concerne les populations tout entières pour faire barrage aux virus et autres agents infectieux.

« Le fait que des enfants meurent d'une maladie évitable par la vaccination comme la rougeole est franchement une honte et un échec collectif » s'est ému le directeur général de l'OMS. C'est surtout une condamnation de cette société capitaliste, uniquement gouvernée par la rentabilité financière, au point que les meilleures inventions du génie humain pour lutter contre la maladie ne sont pas appliquées.

Sophie Gargan